

L'extension du complexe doit respecter la sensibilité paysagère de Lavaux. LVPH Architectes



L'EMS de La Colline vivra une deuxième jeunesse

CHEXBRES

L'établissement médico-social La Colline se modernise et s'étend. Objectif: répondre aux besoins présents et futurs de la population. Notamment grâce à l'augmentation du nombre de lits, à la création d'un nouveau parking et d'une terrasse adaptée. Coût total de l'opération: 34,4 mios, dont plus de 26 à la charge du Canton. Fin des chantiers prévue en 2022.

Xavier Crépon

La Colline croule sous le poids des ans. Rénové pour la dernière fois en 1985, l'EMS situé dans les vignes de Chexbres a besoin d'un coup de neuf. Après plus de 10 ans de gestation, le projet est sur les rails. Les travaux ont débuté le 3 juin. Première étape: la construction à l'ouest d'un parking couvert de 38 places. Puis le chantier de la nouvelle extension de trois étages côté sud suivra. Résultat, la capacité d'accueil augmentera de 74 à 105 lits. Une fois le nouvel édifice terminé, les résidents y déménageront pour que le bâtiment principal soit entièrement rénové. Coût total de l'opération: 34,4 mios de frs, dont plus de 26 à la charge du Canton. «Comme

notre établissement fait partie du réseau vaudois, la participation de l'Etat est conséquente, explique le directeur de l'établissement Bêat Geiser. Nous devons de toute façon rénover notre structure. Et il était hors de question d'avoir un EMS à deux vitesses. Le choix a donc été de restructurer complètement l'édifice actuel.»

Un attachement régional

Malgré une politique cantonale qui se dirige plutôt vers le maintien à domicile, les établissements médico-sociaux auront aussi besoin, à terme, de plus de lits. «La population vit de plus en plus longtemps, justifie Bêat Geiser. Nous devons lui offrir la possibilité d'être prise en charge à proximité de chez elle. Rester dans sa région est un élément important pour bon nombre d'entre nous.» Avec un taux d'occupation de 99% en 2018, l'EMS a la cote. «Nous avons actuellement 74 résidents ainsi que quelques personnes en accueil temporaire de jour, se réjouit le directeur. Mais nous devons désormais adapter notre structure pour conserver cette attractivité.»

«Il est hors de question d'avoir un EMS à deux vitesses»

Bêat Geiser, directeur

plus aux normes. «Le cadre de Lavaux est magnifique, concède Bêat Geiser. Mais la priorité pour les pensionnaires, c'est d'avoir leurs propres chambres avec des sanitaires attenants.» Ce sera le cas dès la fin des travaux, prévue en 2022. L'ensemble des chambres sera privatif, à l'exception de deux d'entre elles, réservées pour les couples.

Un projet respectueux

Puisque le Canton prévoit de dépenser 26,77 mios, il a posé ses conditions. Faisant partie intégrante de Lavaux, l'extension de l'EMS doit à tout prix respecter la sensibilité paysagère. «Cette extension n'aura aucune emprise supplémentaire sur la crête, garantit Laurent Vuilleumier, architecte du bureau LVPH, en charge du projet. Notre chantier répond également aux normes de développement durable avec des panneaux solaires, des toits en partie végétalisés et des matériaux de construction qui répondent aux normes environnementales.» Le cadre doit aussi être adapté pour assurer aux personnes âgées les meilleures conditions de vie possibles. «Nous allons créer une grande terrasse à niveau sur le toit de notre extension. Dénudée de pente, elle facilitera la mobilité des résidents qui pourront se balader sur la promenade, jardiner dans la zone «potager» ou encore jouer avec les enfants sur la place de jeux.»